

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 12 juillet, à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé-en-Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mercredi 6 juillet 2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés en mairie le mercredi 6 juillet 2022.

Sont présents les conseillers municipaux suivants : Xavier ANCKAERT, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSÉE, Nathalie BOUILLARD, Catherine CAILLY, Frédérique CLOTEAU, Pascal DALIGAULT, Valérie DESQUESNE, Florence DUQUESNE, Jean ELISABETH, Patrick FENOUIL, Najat LEMERAY, Alain LEQUERTIER, Patrice MECHE, Hervé PONDEMER.

Ont donné pouvoir :

Benoît BALAIS a donné pouvoir à Catherine CAILLY
Godwill BABALAO a donné pouvoir à Laëtitia BOISSEE
Valérie CATHERINE a donné pouvoir à Pascal DALIGAULT
Nathalie COLLIBEAUX a donné pouvoir à Nathalie BOUILLARD
Flavien DELÈTRE a donné pouvoir à Valérie DESQUESNE
Sylvain DELANGE a donné pouvoir à Hervé PONDEMER
Sylvain GASCOUIN a donné pouvoir à Alain LEQUERTIER
Jean-Daniel GOUDIER a donné pouvoir à Florence DUQUESNE
Brigitte LAIR a donné pouvoir à Patrice MECHE
Nadine LECHATELLIER a donné pouvoir à Jean ELISABETH
Anne ROELANDT a donné pouvoir à Patrick BILLARD

Accusé de réception en préfecture
014-200056877-20220712-22_04714-DE
Date de télétransmission : 20/07/2022
Date de réception préfecture : 20/07/2022

Absents excusés :

Isabelle LEPESTEUR
Angélique MOUROCCQ

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 7-5-1
- en exercice : 29	- pour : 27	Date de publication = date de télétransmission au contrôle de légalité
- présents : 16	- contre : 0	
- votants : 27	- abstention : 0	
Secrétaire de séance : Patrick FENOUIL		
Le compte-rendu du conseil municipal du 23 mai 2022 a été adopté à l'unanimité		

DÉL-2022/081 – Demande de subvention au titre de l'aide aux petites communes rurales (APCR) auprès du Conseil départemental

Il est rappelé que la réfection du kiosque du parc Maurice Piard a été budgétée, notamment pour la toiture de celui-ci.

Vu le plan de financement ci-dessous :

Plan de financement

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		RECETTES PRÉVISIONNELLES		
Nature de dépense	Montant en € (H.T.)	Source de financement	Montant en € (H.T.)	Taux (en %)
		AIDES PUBLIQUES		
Travaux kiosque	26 095 €	CD 14 - APCR	13 047,60 €	50,00%
		Autofinancement		
		Autofinancement	13 047,60 €	50,00%
TOTAL H.T.	26 095,20 €	TOTAL H.T.	26 095,20 €	

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de solliciter le financement de ces travaux auprès du Conseil Départemental du CALVADOS au titre de l'APCR (Aide aux Petites Communes Rurales).

L'APCR peut financer à hauteur d'une dépense de 40 000 € H.T pour un taux de subvention de 50 % maximum des travaux relatifs au cadre de vie et à l'aménagement urbain.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ**,

- ∠ **SOLLICITE** pour les travaux du kiosque le Conseil Départemental au titre de l'APCR 2022 conformément au plan de financement ci-dessus,
- ∠ **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tous documents afférents à ce dossier.

Extrait certifié conforme,
à Condé-en-Normandie, le 12 juillet 2022

Le Maire,
Valérie DESQUESNE



Par délégation
Le Maire Adjoint
Pascal DALIGAULT